



Engagement environnemental

Environmental commitment

La Société du Vieux-Port de Montréal inc. (la «Société») reconnaît l'importance d'intégrer, le plus efficacement possible, la protection de l'environnement dans la gestion des activités de la Société et entend déployer des efforts constants afin de promouvoir ce principe auprès de ses employés, partenaires et clients.

DANS CETTE PERSPECTIVE, LA SOCIÉTÉ S'ENGAGE À :

- Respecter les exigences législatives et réglementaires en vigueur en matière d'environnement;
- Améliorer sur une base continue l'efficacité de ses interventions de façon à accroître sa performance environnementale;
- Prévenir la pollution.

AFIN D'Y ARRIVER, LA SOCIÉTÉ ENTEND PRENDRE LES MOYENS SUIVANTS :

- Sensibiliser, former et responsabiliser adéquatement ses employés quant à leur rôle et à leurs obligations en ce qui concerne la protection de l'environnement;
- Minimiser les risques de contamination du milieu reliés à ses activités;
- Favoriser l'application des principes de réduction, de réutilisation, de recyclage et de valorisation;
- Établir des objectifs clairs et mesurables en matière d'environnement et en assurer le suivi de façon régulière;
- Réduire sa consommation énergétique;
- Sensibiliser les partenaires travaillant sur le site de la Société à l'existence de son engagement environnemental et gérer les impacts environnementaux découlant des activités que ces derniers poursuivent sur le site.

The Old Port of Montréal Corporation (the Corporation) recognizes the importance of integrating environmental protection into the Corporation's operations as efficiently as possible and intends to make unceasing efforts to promote this principle among its employees, partners and customers.

IN THIS RESPECT, THE CORPORATION COMMITS TO:

- Complying with the environment legislative and regulatory requirements in force,
- Constantly improving the efficiency of its operations in order to improve its environmental performance,
- Preventing pollution.

TO THIS END, THE CORPORATION INTENDS TO EMPLOY THE FOLLOWING MEANS:

- Suitably raise awareness, train and create a sense of responsibility among its employees concerning their role and obligations in protecting the environment.
- Minimize the risks of environmental contamination related to its operations.
- Encourage application of the principles of reducing, reusing, recycling and recovering.
- Establish clear and measurable environmental objectives and ensure regular follow-up.
- Reduce energy consumption.
- Raise awareness of the Corporation's environmental commitment among partners operating on the site, and manage the environmental impacts of their on-site activities.

Vous avez des commentaires ou des suggestions ?

Communiquez avec nous :

> en personne,
au kiosque d'information /
billetterie Jacques-Cartier

> par téléphone au
(514) 496-PORT ou
1 800 971-PORT

> au www.vieuxportdemontreal.com

> à l'adresse postale suivante:

Société du Vieux-Port
de Montréal
a/s Responsable de la qualité,
333, rue de la Commune Ouest,
Montréal (Québec) H2Y 2E2

Do you have comments or suggestions?

Contact us:

> in person, at the Jacques-Cartier
information booth/ticket counter ;

> by phone at
514-496-PORT or
1-800-971-PORT;

> at www.oldportofmontreal.com

> at the following postal address:

Old Port of Montréal Corporation
c/o Quality Co-ordinator
333 de la Commune West Street
Montréal Québec H2Y 2E2